

Sos Villars
Poste restante
42390 Villars

Villars, le 7 septembre 2011

Monsieur Pierre Soubelet
Préfet de la Loire
Préfecture
Rue Charles Gaulle
42000 St-Etienne

Objet : demande de précisions concernant la dépollution d'un site industriel sis à Villars

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de notre activité associative, nous avons été interpellés par de nombreux villardaires à propos du démantèlement d'un ancien site industriel situé sur notre commune, à savoir les anciens établissements Denis, situés rue du Breuil.

Lorsque cette entreprise a quitté la commune, des immeubles d'habitation ont été bâtis sur le site. Pour ce faire, l'entreprise qui a construit l'immeuble a extrait des terres polluées qui sont actuellement stockées en un immense tas juste à côté de la construction nouvelle. Ce tas, situé presque en plein bourg, est bien entendu à l'air libre, des poussières volant et s'éparpillant alentour dès que le vent souffle.

Nous avons contacté la mairie de Villars au sujet de la dépollution de ce tènement industriel (voir pièce jointe). En réponse, il nous a été indiqué que cet ancien site étant une installation classée, les services compétents sont ceux de l'Etat, et qu'ils ont été saisis de ce dossier. Nous avons également appris dans ce courrier que ce dossier a fait l'objet de contrôles de services de l'Etat afin de garantir les mesures de traitement adéquates.

Notre association étant soucieuse de l'environnement et du cadre de vie des Villardaires, nous aimerions connaître la nature de la pollution de ces terres et celle du sous-sol de ce site industriel, ainsi que les contrôles qui y ont été effectués. Nous aimerions également connaître les précautions à prendre pour le stockage actuel, son futur transport, son recyclage ou la destination de ces terres.

Toutes ces questions préoccupent les habitants de ce quartier et plus généralement la population Villardaie.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président

Copie à l'ARS et la DREAL Rhône-Alpes

PJ : copie de notre courrier à la mairie et réponse du Maire de Villars reçue en retour.